

Les consultations publiques du plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) constituent une étape incontournable pour l'intégration de la vision commune de ceinture verte et bleue du grand Montréal (voir : annexe 1) à la prochaine révision des plans d'urbanismes de toutes les villes de la Communauté Métropolitaine de Montréal. Si la vision de ceinture verte et bleue n'est pas intégrée au PMAD en 2011, il ne pourra pas être modifié d'ici les 5 prochaines années. La protection d'espaces verts, de terres agricoles, de mêmes que tous les autres éléments intégrés à la vision de la ceinture auront été exclus. Il en résulterait que, alors que les standards internationaux progressent, Montréal aura effectué un recul (ex. la recommandation minimale d'aires protégées à l'international est passée à 17% en 2010 alors que 2,5% sont présentement protégés à la CMM). Il est donc essentiel que le plus d'individus et organismes possibles participent aux consultations. Le présent document a pour objectif de vous aider dans votre démarche de participation aux consultations publiques du PMAD.

## 1. Les bases à connaître avant de commencer

- **Il y a divers moyens de montrer son appui à la vision commune**  
Le dépôt de mémoire incluant sa présentation lors d'une séance publique est la méthode plus puissante de démontrer son appui à la vision commune, elle n'est cependant pas la seule. On peut aussi déposer un mémoire écrit sans le présenter lors d'une consultation. On peut aussi s'inscrire lors d'une des séances pour parler. Finalement, **voire simple présence** lors des consultations démontre votre appui à la cause. Quelque soit votre participation, elle aura un impact!
- **Un mémoire peut être aussi court qu'une page**  
L'important n'est pas la longueur du mémoire mais le fait que le message soit transmis. Si votre mémoire transmet les informations que vous jugez importantes en une seule page, alors votre objectif est atteint. Ainsi, un mémoire peut mentionner tant un point qui vous est important que plusieurs, le choix est le vôtre.
- **Ne prenez jamais pour acquis que quelqu'un d'autre va mentionner ce que vous jugez important**  
Vos connaissances personnelles sont importantes. Ne supposez pas qu'une autre personne va mentionner un point que vous croyez que d'autres vont mentionner. Trop souvent des points importants sont oubliés car personne n'a pris le temps de le mentionner.
- **Il est bon de répéter ce que d'autres ont mentionné**  
Plusieurs vont éviter de mentionner un sujet qu'ils savent que d'autres ont mentionné lors des consultations publiques ou dans un autre mémoire. Or, quand un sujet important est discuté par plusieurs, les responsables de la consultation peuvent alors réaliser que le sujet touche non seulement un individu mais une portion significative de la communauté. Ils attacheront alors bien plus d'importance au sujet.
- **Concentrez vous en premier sur les sujets qui vous touchent le plus**  
Il peut être bon de mentionner un ensemble de préoccupations, cependant si vous n'avez que très peu de temps pour rédiger un mémoire ou si vous voulez effectuer une présentation publique alors concentrez vous en premier sur vos forces, vos connaissances, vos inquiétudes et vos passions. Ainsi un agriculteur devrait parler un premier de sa perspective d'agriculteur, un biologiste de ses préoccupations en tant que biologiste, un ornithologue amateur de sa perspective en tant que résident voulant la protection d'habitats pour oiseaux, etc.

## 2. Les étapes importantes à suivre

- **Mémoire avec présentation**
  - **Au plus tard le 2 septembre, signifier votre intention de déposer le mémoire étant présenté en consultation**

Donnez votre nom et celui de votre organisation (le cas échéant), ainsi que la date à laquelle vous voulez vous présenter. Plus vous vous y prenez à l'avance, plus vous augmenterez votre chance que la date que vous avez proposée soit retenue. À noter qu'un mémoire peut être aussi bref qu'une demie page; ceci vous assurera une place à une heure précise lors des consultations.

Pour signifier votre intention de présenter un mémoire, remplissez le formulaire d'inscription : <http://pmad.ca/consultations/comment-participer/> Vous recevrez une confirmation de la date proposée
  - **Au plus tard 15 jours avant la date de votre présentation, déposez votre mémoire** à l'adresse suivante : [pmad@cmm.qc.ca](mailto:pmad@cmm.qc.ca) ou envoyé à Communauté métropolitaine de Montréal, 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400, Montréal (Québec) H3A 3L6 par la poste ou en déposant à leurs bureaux.
- **Parler lors des soirées de consultation**
  - **15 minutes avant les soirées de consultation, s'inscrire pour parler**

Vous pouvez vous inscrire à l'une des 7 sessions prévues afin de donner vos commentaires ou poser des questions. On vous assignera un siège après la présentation du déroulement de la session.
- **Mémoire sans présentation**
  - **Au plus tard le 2 septembre, signifier votre intention de déposer un mémoire sans le présenter**

Remplissez le formulaire d'inscription : <http://pmad.ca/consultations/comment-participer/>
  - **Au plus tard le 14 septembre, déposez votre mémoire** à l'adresse suivante : [pmad@cmm.qc.ca](mailto:pmad@cmm.qc.ca) ou envoyé à Communauté métropolitaine de Montréal, 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400, Montréal (Québec) H3A 3L6 par la poste ou en déposant à leurs bureaux.

Toutes les sessions débutent à 19h et seront enregistrées. Vous pouvez obtenir de l'information sur l'inscription à [www.pmad.ca](http://www.pmad.ca) ou contactez M. François Desrochers de la CMM au 514-350-2550.

## 3. Choix des dates et lieux

Les 7 assemblées, qui **débuteront à 19 h**, se dérouleront selon le calendrier suivant :

### **Mercredi 28 septembre 2011**

Montréal (secteur)  
Centre civique de Dollard-des-Ormeaux  
12001, boul. De Salaberry  
Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2A7

### **Jeudi 29 septembre 2011**

Montréal (secteur)  
Communauté métropolitaine de Montréal  
1002 rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400  
Montréal (Québec) H3A 3L6

### **Mercredi 5 octobre 2011**

Montréal (secteur)  
Auberge Royal Versailles  
7200 rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H1N 1E7

### **Jeudi 13 octobre 2011**

Couronne Nord (secteur)  
Maison du citoyen de Boisbriand  
955, boul. de la Grande-Allée  
Boisbriand (Québec) J7G 1W6

### **Mardi 18 octobre 2011**

Laval (secteur)  
Centre communautaire Pavillon du Bois Papineau  
3235, boul. Saint-Martin Est  
Laval (Québec) H7E 5G8

### **Mercredi 19 octobre 2011**

Couronne Sud (secteur)  
Exporail Le Musée ferroviaire canadien  
110, rue Saint-Pierre  
Saint-Constant (Québec) J5A 1G7

### **Jeudi 20 octobre 2011**

Longueuil (secteur)  
Hôtel Sandman  
999 rue de Serigny  
Longueuil (Québec) J4K 2T1

#### 4. Les composantes à inclure en rédigeant un mémoire

- **Un résumé d'au plus 2 pages si votre mémoire est de plus de 15 pages**
- **Une introduction comportant les points suivants**
  - Votre nom ou le nom de votre organisme
  - Qui êtes-vous? Prenez le temps de mentionner soit votre mission en tant qu'organisme ou votre domaine de connaissance, quel qu'il soit (ex. agriculteur, impliqué dans la promotion du tourisme, résident concerné par..., ornithologue amateur, etc.)
  - Votre zone d'intervention (ex. je travaille/effectue de l'observation d'oiseaux à..., etc.)
- **Le cœur de votre mémoire :**
  - Faire une mention en début de mémoire à l'effet que vous appuyez la vision commune visant la création d'une ceinture verte et bleue de la région de Montréal développée par plusieurs autres organismes dont les partenaires du parc écologique de l'archipel de Montréal, la coalition verte, les conseils régionaux de l'environnement de Montréal et de Laval, la fondation David Suzuki, Héritage Laurentien et les amis de Meadowbrook. Cette vision est de plus appuyée par....
  - Inclure au moins un point qui vous est important. Si possible, reliez ce point aux cinq de la vision commune. À cette fin, nous vous invitons à consulter la vision commune et à vous inspirer des exemples attachés aux cinq points de la vision commune présentés à la page suivante, ces deux documents étant fournis en annexe.
- **Une conclusion qui fait un retour sur les points importants que vous avez présenté dans le mémoire.**

La longueur de cette conclusion variera bien sûr en fonction de la longueur de votre mémoire mais peut, pour un mémoire très bref, se limiter à un paragraphe à la fin.

Guide de participation à la promotion de la vision commune :  
**La ceinture verte et bleue du Grand Montréal**  
Consultations publiques du PMAD

---

## **Annexe 1 : La vision commune de la ceinture verte et bleue à promouvoir les des consultations**

### **La ceinture verte et bleue du Grand Montréal**

*Une vision commune à appuyer lors des consultations publiques de la Communauté Métropolitaine de Montréal sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)*

Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) doit inclure l'aménagement d'une ceinture verte et bleue comme composante intégrante et essentielle. Cette ceinture ne doit pas uniquement mettre en valeur les différents attraits récréotouristiques du territoire en les reliant par des circuits. Elle doit aussi contribuer à la sauvegarde de notre patrimoine naturel exceptionnel, caractérisé par une diversité biologique supérieure à tout autre secteur du Québec, ainsi que de notre territoire agricole, source de près de 50% de la nourriture produite au Québec. Le PMAD doit **fixer les conditions favorables à l'établissement d'une telle ceinture verte et bleue en identifiant clairement ses composantes et en assurant les ressources nécessaires à sa réalisation.**

#### **Cette ceinture verte et bleue pour le Grand Montréal c'est :**

##### **Un parc écologique de l'Archipel de Montréal tel que proposé par les plus de 80 partenaires du parc écologique de l'Archipel de Montréal incluant 15 municipalités et arrondissements**

- Des milieux naturels à conserver, à protéger et à mettre en valeur, dont un minimum de 12 % pour 2015 et de 17% pour 2020 du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme du Sud-Ouest du Québec incluant 15% de milieux réhabilités
- Une trame verte, urbaine et rurale, constituée de corridors naturels pour la biodiversité de même que de sentiers et pistes permettant à la communauté de découvrir la nature
- Un réseau bleu mettant en valeur le fleuve et les autres cours d'eaux situées dans la ceinture verte et bleue permettant de plus la pratique d'une diversité de loisirs d'eau

##### **Un patrimoine agricole à découvrir, dynamiser et protéger**

- Des terres agricoles protégées et dynamisées d'une manière durable tout en favorisant l'agrodiversité
- Un réseau mettant en valeur les attraits agricoles
- Un programme de promotion des produits locaux et des établissements qui en font l'utilisation

##### **Des centaines d'attraits et d'événements culturels, récréatifs et naturels à explorer**

- Un programme de promotion des attraits et événements
- Un réseau de paysages naturels et humanisés à contempler
- Un réseau de marchés et autres établissements vendant les produits locaux

##### **Un réseau de transport actif accessible et diversifié**

- Un des plus grands réseaux de pistes cyclables au monde
- Un réseau de sentiers reliant les divers attraits ainsi que les zones fortement urbanisées à la ceinture
- Un route bleu touchant tant le Saint-Laurent que les autres grandes rivières de la CMM

##### **Investir dans un avenir durable**

- ▲ Un projet rassembleur intégrant l'environnement, l'agriculture, le tourisme et la culture
- Une promotion d'une vie saine et active axée sur les loisirs extérieurs et le transport actif
- L'aménagement d'un milieu de vie de qualité moins pollué, plus esthétique et souffrant moins de l'effet d'îlot de chaleur
- La création d'emplois durables basés tant sur la promotion régionale de loisirs, attraits et services que sur un investissement local responsable
- La protection, la réhabilitation et la mise en valeur tant de milieux naturels que de terres agricoles
- Le respect de la capacité de support des écosystèmes et la considération de la valeur économique des services rendus par les écosystèmes

## **Annexe 2 : Votre aide mémoire : un guide des commentaires que vous pouvez émettre dans votre mémoire ou lors des consultations**

Le présent document suggère des sujets qui pourraient être couverts dans vos mémoires. Ils ont été subdivisés selon les 5 points présentés dans la vision commune. Ceci n'est qu'une liste partielle fournie afin de vous aider. À vous de présenter les points qui vous sont importants ou d'y intégrer des sites ou autres éléments spécifiques que vous jugez importants. Bonne rédaction!

### **Cette ceinture verte et bleue pour le Grand Montréal c'est:**

#### **Un parc écologique de l'Archipel de Montréal tel que proposé par les plus de 80 partenaires du parc écologique de l'Archipel de Montréal incluant 15 municipalités et arrondissements**

- Dans mon secteur, il est essentiel de protéger... Il serait aussi essentiel de réhabiliter.... car (expliquer)
- Dans mon secteur :
  - Les milieux suivants pourraient être reliés par des corridors écoforestiers ou des corridors verts... (quels?)
  - Le site suivant permettrait la création d'un bras d'une trame verte permettant (ex. une piste ou un sentier pour circuler et/ou un corridor vert permettant à la faune de circuler)
- Notre secteur comporte les éléments bleus suivant qui sont à protéger/mettre en valeur/ etc.

#### **Un patrimoine agricole à découvrir, dynamiser et protéger**

- Nous jugeons essentiels de protéger les terres agricoles de la CMM car...
- Nous croyons important de travailler avec nos agriculteurs afin de les aider à... (ex. : diversifier leurs pratiques agricoles, augmenter leur agrobiodiversité, mettre en place des pratiques qui à la fois augmentent leur productivité et protègent, voir même, augmentent la diversité biologique, etc.)
- Nous voyons dans notre région la possibilité de développer un attrait agricole... de créer des circuits de lieux à découvrir, etc.
- Nous voulons créer un programme de promotion des produits locaux et des établissements qui en font l'utilisation, etc.

#### **Des centaines d'attraites et d'événements culturels, récréatifs et naturels à explorer**

- Nous croyons que le site suivant / que telle activité / que tel loisir/ que tel événement / que tel site historique / que tel paysage / pourrait devenir un attrait promu au sein de la ceinture verte et bleue car...
- Nous jugeons important de promouvoir la consommation de nos produits locaux car....

#### **Un réseau de transport actif accessible et diversifié**

- Notre réseau cyclable pourrait bénéficier d'un nouveau lien à l'endroit suivant .... Les bénéfices seraient...
- Il serait possible d'aménager un sentier, une trame de sentier à l'endroit suivant.... Les bénéfices seraient...
- Une route bleue pourrait être développée sur la portion de cour d'eau suivante.... Les bénéfices seraient...

#### **Investir dans un avenir durable**

- Je crois en l'importance d'avoir un projet qui intègre une diversité de considérations dont ou qui touche en particulier (ex. L'environnement? L'agriculture? Le tourisme? La culture?)
- Pour moi il est essentiel de promouvoir une vie saine et active axée sur les loisirs extérieurs et le transport actif (détailler)
- Je juge qu'il est important que notre communauté puisse bénéficier d'un milieu de vie de qualité (moins pollué? Plus esthétique? Souffrant moins de l'effet d'îlot de chaleur? Etc.)
- Je crois en l'importance de créer des emplois durables. De par cette vision commune il sera possible dans ma région de créer des emplois à ...
- Pour moi, il est important de protéger, réhabiliter et mettre en valeur des milieux naturels tels (ex.) ou des terres agricoles dont (ex.) car...
- Je crois essentiel que nos interventions respectent la capacité de support des écosystèmes et la considération de la valeur économique des services rendus par les écosystèmes car...